



Commune de Barbuise

Heures d'ouverture au public
 Lundi : 17h00 – 18h30
 Mercredi : 13h30 – 18h30
 Samedi : 09h30 – 11h30

Dimanche 28 mars 2021



Infos.....!

N° 205

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 26 mars à 20h30 salle de la mairie :

Présents : Mr BOYER Alain, Mr GRANGÉ Sylvain, Mr DHENIN Florian, Mr MARTHELEUR Arnaud, Mr LIARD Philippe, Mme ROMEI Corinne, Mme TAUPIN Elodie, Mr VIAL Stéphane.

Excusés : Mme PEROTTI Marie, Mme COLSON Bénédicte, Mr ROUX Jean-Christophe.

Pouvoirs : Mme PEROTTI Marie à Mr VIAL Stéphane, Mr ROUX Jean-Christophe à Mr MARTHELEUR Arnaud, Mme COLSON Bénédicte à Mme ROMEI Corinne.

Absent : Néant.

Secrétaire de séance : Mr MARTHELEUR Arnaud.

1- Adoption du compte rendu de la séance du 04 janvier 2021:

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents, adopte le compte rendu de la séance du 04 janvier 2021.

2- Vote du compte de gestion 2020 :

Le compte de gestion du comptable public de la commune présentant des résultats identiques à ceux du compte administratif de la commune, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres :

- Approuve le compte de gestion 2020,
- Donne quitus de sa gestion à Mr le Receveur Municipal de Nogent/Seine.

3-Vote du compte administratif 2020 :

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du compte administratif 2020, présenté par le maire, et après en avoir délibéré hors la présence de celui-ci, conformément au code des collectivités territoriales, vote à l'unanimité de ses membres présents le compte administratif 2021 qui se résume ainsi :

Compte administratif 2020 : Dépenses de fonctionnement par chapitre				
Chap.	Libellé chapitre	Pour mémoire Dép. 2019	Voté 2020	Réalisations 2020
2	Déficit de fonctionnement reporté	-	0	0
11	Charges à caractère général	72 665,74	98 800,00	55 352,87
12	Charges de personnel	96 816,83	106 000,00	105 475,63
14	Atténuation de produits	16 962,00	21 801,00	5 801,00
65	Autres charges de gestion courante	33 647,02	35 650,00	35 390,18
Total des dépenses de gestion des services		220 091,59	262 251,00	202 019,68
66	Charges financières	3 164,79	2 800,00	2 769,26
67	Charges exceptionnelles	-	500,00	37,00
22	Dépenses imprévues	-	1 500,00	-
Total des dépenses réelles		223 256,38	267 051,00	204 825,94
23	Virement vers la section d'investissement	-	15 196,00	-
42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 542,00	3 500,00	1 542,00
Total des prélèvements au profit de la section d'investissement		1 542,00	18 696,00	1 542,00
Récapitulatif dépenses de fonctionnement		224 798,38	285 747,00	206 367,94

Compte administratif 2020 : Recettes de fonctionnement : Tableau par chapitres

chap.	Libellé chapitre	Real. nov 2019	BUDGET 2020	Realisations 2020
OO2	<i>Excédent de fonctionnement reporté</i>	120 653,44	<i>157 582,16</i>	<i>157 582,16</i>
13	Atténuation de charges	4 294,86	2 500,00	9 638,69
70	Produits de gestion courante	22 140,60	13 900,00	11 633,20
73	Impôts locaux	166 925,10	164 544,00	173 433,04
74	Dotations subventions	74 701,31	66 715,00	69 917,66
75	Autres produits de gestion courante	12 682,14	8 400,00	13 350,00
Totaux gestion des services		280 744,01	256 059,00	277 972,59
6	Produits financiers	2,55	-	12,00
77	Produits exceptionnels	1 072,48	-	50 376,47
472	Opérations de transfert entre sections	-	-	-
Récapitulatif recettes		281 819,04	256 059,00	328 361,06
Récapitulatif recettes avec excédent antérieurs		402 472,48	413 641,16	485 943,22

Les 49 751.27 € du chapitre 77, sont la 1ère partie des indemnités octroyées par le Tribunal Administratif de Châlons en Champagne pour les malfaçons dans la pose du carrelage de la salle polyvalente.

Récapitulatif de la section de fonctionnement : Compte administratif 2021

Dépenses et recettes 2020	réalisations 2019	Budget voté 2020	Réalisations 2020
Recettes	281 819,04	256 059,00	328 361,06
Recettes + excédent reporté	402 472,48	413 641,16	485 943,22
Dépenses	224 798,38	285 747,00	206 367,94
Excédent de clôture global			279 575,28
Excédent de clôture de l'exercice			121 993,12

Section d'investissement

Opérations d'investissement		Prévisions	Réalisations	Restes à réal.	Suite
17005 Accessibilité 2eme tranche (école maternelle, cimetière, église)	Dépenses	-	-	-	Opération terminée
	Recettes	4 746,00	4 746,00	-	
20015 Plan local d'urbanisme	Dépenses	6 680,00	-	-	Opération à reporter
	Recettes	-	-	-	
Plateaux surélevés Courtavant	Dépenses	-	-	-	
	Recettes	2 900,00	2 964,00	64,00	
2001 Matériel pour salle polyvalente	Dépenses	1 700,00	1 164,00	536,00	Frigo : 2 tables inox
	Recettes	-	-	-	
2002 Mise à niveau horizon villages	Dépenses	5 700,00	4 944,38	755,62	Avoir 699,30
	Recettes	-	-	-	
2003 Remplacement poteau incendie	Dépenses	5 600,00	5 446,23	153,77	Délib. 29 nov 2019
	Recettes	-	-	-	
19005 Renforcement électrification	Dépenses	5 200,00	-	5 200,00	Opération à reporter
	Recettes	-	-	-	
1906 Matériel bureautique	Dépenses	3 000,00	-	-	
	Recettes	-	-	-	
1907 jeu maternelle	Dépenses	4 000,00	-	4 000,00	
	Recettes	-	-	-	
Total dépenses opérations		31 880,00	11 554,61	<i>10 645,39</i>	
Total recettes opérations		7 646,00	7 710,00		

Compte administratif 2020 : Dépenses non affectées aux opérations				
Chap	Art.	Libelles	Prévisions	réalisations
16		Emprunts et dettes assimilées	11 000,00	10 880,86
	1641	Emprunts remboursement capital	11 000,00	10 880,86
O40		Opérations d'ordre de transfert entre section	-	
	41	Opération patrimoniale	-	
Total des dépenses réelles			42 880,00	22 435,47
D OO1		Report déficit résultat année N-1	15 857,94	15 857,94
Total des dépenses d'investissement			58 737,94	38 293,41

Budget primitif 2020 : Recettes non affectées aux opérations				
Chap.	Libelles	Prévisions	Réalizations	
10	Immobilisations corporelles	34 967,94	33 395,37	
	10222 FCTVA	13 600,00	13 303,43	
	10223 TLE	1 276,00	-	
	1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	20 091,94	20 091,94	
24	Produits de cessions immobilisations		-	
20	Immobilisations incorporelles	-	-	
Total des opérations financières		34 967,94	33 395,37	
Total des recettes réelles		42 613,94	41 105,37	
21	Virement de la section de fonct.	15 196,00	-	
40	Opérations d'ordre de transfert	3 500,00	1 542,00	
	281531 Réseaux eau potable	3 500,00	1 542,00	
Total des prélèvements de la section de fonct.		18 696,00	1 542,00	
Report excédent d'investissement		-	-	
Total des recettes de l'exercice après report		61 309,94	42 647,37	

Section d'invest. 31 déc. 2020	Prévisions	Réalizations
Dépenses d'investissement	42 880,00	22 435,47
report déficit antérieur	15 857,94	15 857,94
Total des dépenses d'investissement	58 737,94	38 293,41
Recettes d'investissement +report	61 309,94	42 647,37
Balance de l'exercice		20 211,90
Résultat global (excédent)		4 353,96

Compte administratif Situation au 31 déc. 2020. Après report des résultats antérieurs		
	Prévisions	Réalizations
Dépenses de fonctionnement	285 747,00	206 367,94
Reprise déficit antérieurs	-	-
Total dépenses de fonctionnement	285 747,00	206 367,94
Recettes de fonctionnement	256 059,00	328 361,06
Reprise des excédents antérieurs	157 582,16	157 582,16
Total des recettes de fonctionnement	413 641,16	485 943,22
Resultat de la section de fonct au 31 décembre 2020	127 894,16	279 575,28
Dépenses 'investissement	42 880,00	22 435,47
Déficit d'investissement antérieurs	15 857,94	15 857,94
Total des dépenses d'investissement	58 737,94	38 293,41
Recettes d'investissement	61 309,94	42 647,37
Reprises des excédents antérieurs	-	-
Total des recettes d'investissement	61 309,94	42 647,37
Resultat de la section d'invest. au 31 déc 2020.		4 353,96
Total des dépenses projetées au 31 oct 2020	344 484,94	244 661,35
Total des recettes attendues au 31 oct 2020	474 951,10	528 590,59
Situation au 31 décembre 2020	130 466,16	283 929,24

Le montant des excédents à fin 2020 est lié à trois paramètres :

- Un année 2020 pendant laquelle, à cause de la situation sanitaire nous n'avons pas été en capacité de réaliser tous les travaux prévus,
- La nécessité de réaliser des économies afin de financer les grosses opérations d'investissement à venir avec un minimum de recours à l'emprunt,
- Les indemnités allouées par le Tribunal Administratif de Châlons en Champagne pour les malfaçons constatées dans la pose du carrelage de la salle polyvalente (un grand merci aux conseils municipaux successifs de m'avoir fait confiance dans cet épineux dossier...).

4-Affectation des résultats 2020 au budget primitif 2021 :

Excédent de fonctionnement : **279 575.28**
 Excédent d'investissement : **4 353, 96**
 Excédent total : **283 929.24**
 Crédit reportés dépenses :

Opérations	dépenses	recettes	Besoin de financement
Plan local d'urbanisme	6 680.00	0.00	6 680.00
Renforcement électrification	5 200.00	0.00	5 200.00
Totaux	11 880.00	0.00	11 880.00

Affectation au compte recettes investissement 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé »: 11 880.00 €

Affectation à la ligne 002 : excédent de fonctionnement reporté : 279 575.28 - 11 880.00 = 272 049.24 €

Confirme le report de la somme de 4 353.96 € à la ligne 001 « solde d'exécution reporté en recette d'invest. »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres vote l'affectation des résultats 2020 au budget 2021 tel que présenté ci-dessus .

5- Etat de la Dette au 31 décembre 2021:

Années	Objet	Organ.	Durée en années	Taux	Dette à l'origine	Dette au 31/12/2019	Annuités		
							Capital	intérêts	TOTAL
2011 fin le 04/2026	Salle Polyval.	CRCA	15	3,72%	173 000,00	64 826.69	11 291.30	2 358.82	13 650,12
TOTAUX						64 826.69	11 291.30	2 358.82	13 650,12

Le conseil municipal prend acte de l'état de la dette tel que présenté dans le tableau ci-dessus.

6 -Application du régime forestier :

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres décide de confier la gestion de la parcelle ZR 01 à l'Office National des forêts (O.N.F.).

7-Redevance d'Occupation du Domaine Public (R.O.D.P.) par les opérateurs de télécommunication :

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres, vote tant pour l'année 2020 que 2021, les tarifs maximum prévus par le décret N° 2005-1676 du 27 décembre 2005 pour les redevances d'occupation du domaine public par les différents opérateurs de télécommunication.

8-SPL-X DEMAT, Approbation du compte de gestion :

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres approuve le compte de gestion de la Société Publique Locale SPL-XDEMAT créée en février 2012 pour les départements des Ardennes, de l'Aube et de la Marne, afin de bénéficier des outils de dématérialisation mis à disposition comme Xmarches, Xactes, Xelec; Xurba, etc...

Le rapport de gestion présenté, fait apparaître un nombre d'actionnaires croissant (2 468 au 31/12/2019) ainsi qu'un chiffre d'affaire de 1 010 849 €, en augmentation, et un résultat positif de 51 574 € affecté en totalité au poste « autres réserves » porté à 182 911 €.

Avec l'expression de mon dévouement
 Le maire
 Alain Boyer